

# Stage de récupération de points permis

## Par PIZ, le 10/09/2012 à 15:13

### Bonjour,

Suite à un contrôle d'alcoolémie ++, mon permis est suspendu pour 6 mois, notamment dans l'attente de ma comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité, qui aura lieu en février 2013.

Dans ce délai d'environ 5 mois, m'est-il possible d'effectuer un stage de récupération de points ?

Merci de vos réponses

## Par sigmund, le 10/09/2012 à 18:25

#### bonjour.

le fait que le permis soit suspendu n'empêche en rien de faire un stage de récupération de points.

#### Par Tisuisse, le 10/09/2012 à 19:06

Bonjour,

Ce stage vous permettra de gagner 4 points maxi et, peut-être, de sauver votre permis.

Attention, si vous êtes au maxi possible de vos points, ce stage ne servira à rien sauf vous faire dépenser 250 €. En effet, les 6 points de retrait pour alcoolémie ne seront pas retirés

avant que le jugement ne soit devenu définitif.

Par PIZ, le 10/09/2012 à 21:36

Bonsoir, Merci pour vos réponses Cdlt